

asile pour les enfants pauvres. Une nombreuse colonie de ces religieuses s'est encore embarquée à Marseille, le 26 août 1854, pour aller diriger dans l'Inde ces établissements de charité et d'éducation et en former de nouveaux. Voici leurs noms : Marie Saint-Bruno, Marie Sainte-Agnès, Marie Saint-Eugène, Marie Saint-Bernardin, Marie Sainte-Rosalie, Marie Saint-Edmond, Marie Sainte-Lucie, M^{lle} E. Adam, Soeur Sainte-Angèle, Soeur Saint-Martin, Soeur Sainte-Julie, Soeur Saint-Georges, Soeur Sainte-Jeanne, Soeur Saint-Célestin, Soeur Sainte-Claire, Soeur Saint-Norbert.

DOC. XXV

LETTRES du Père Claudius Mayet, Société de Marie, neveu de Marie Saint-Ignace, 1857-1889.

Dans ce document, nous avons réuni une lettre et quelques extraits de deux autres lettres écrites par le Père Claudius Mayet à des époques diverses ; ils contiennent des détails d'importances variées sur la Servante de Dieu.

Pour apprécier la valeur du témoignage du Père Mayet, nous devons tenir compte qu'il s'agit d'un témoin oculaire qui a été en contact intime avec la Servante de Dieu pour raison de parenté, et en même temps d'un religieux qui était porté à juger certains faits d'un point de vue particulier. Il était d'une délicatesse de conscience extrême jusqu'à voir un manquement même dans ses affections familiales. Il craignait toujours d'être imprécis et inexact dans ses rapports (cf. *Écrits du Père Mayet*, Arch. gén. de la Société de Marie, Rome).

Le Père Claudius Mayet, neveu et filleul de la Servante de Dieu (Doc. I, p. 6-8 et XVII, 4, a, p. 353), fut parmi les premiers religieux maristes. Entré dans la Société de Marie le 10 octobre 1837, il connut le fondateur, le Père Colin, avec qui il entretint des relations intimes. Empêché par une infection du larynx d'exercer un apostolat, le Père Mayet s'adonna aux études. Pendant sa longue vie, il composa des oeuvres diverses ; quelques-unes furent éditées à plusieurs reprises, d'autres demeurèrent inédites. Il est considéré dans la Société de Marie comme le premier de ses historiens. Ses écrits constituent la principale source de renseignement sur les origines de la Société. L'oeuvre étendue et documentée des maristes J. Coste et G. Lessard consacre tout son second volume à l'étude du Père Mayet et des Mémoires qu'il a laissés (cf. J. COSTE - G. LESSARD, *Origines maristes*, II, Rome 1961).

Le Père Claudius Mayet meurt à Paris le 8 décembre 1894, jour de son 85^e anniversaire. Religieux d'une grande piété et très dévot à la Madone, il était constamment préoccupé de son perfectionnement spirituel. Le Père Marcellin Gay, son supérieur provincial, nous le présente

ainsi : « La piété chez lui n'excluait ni la gaieté ni la finesse d'esprit. Il savait rire et prendre de joyeux ébats avec ses confrères... Des formes polies, le ton perfectionné de la bonne éducation lyonnaise, surtout sa charité et sa bonté d'âme rendaient son commerce agréable et facile. Il y avait en lui de l'homme du monde et de l'homme de Dieu dans un heureux mélange, mais le religieux dominait tout » (cf. J. COSTE - G. LESSARD, *op. cit.*, II, p. 35).

1

Extrait d'une lettre du Père Claudius Mayet à sa soeur Élisabeth, mai 1857. —
De l'original conservé aux Archives familiales Mayet, Lyon.

Cette lettre contient des détails se rapportant à la famille, mais c'est encore davantage une lettre de direction spirituelle. Mélanie, l'aînée des soeurs demeurées à la maison, était décédée depuis peu de temps et Élisabeth se sentait très seule ; le Père Mayet la console et la conseille. Nous trouvons dans cette lettre une référence à la Servante de Dieu, marraine de Claudius, qui l'a consacré à la Sainte Vierge le jour de son baptême. Il dit qu'il ne peut penser sans reconnaissance à ce que fit pour lui « ma tante Glady » ; il considère qu'il lui doit la faveur d'avoir été adopté par la Sainte Vierge. Le lettre porte comme date : Mois de Marie 1857.

Qu'ils n'oublient pas de mettre le nouveau-né sur l'autel de Marie. N'en ont-ils pas oublié un, une fois ? Dis-leur de réparer cet oubli de quelque manière, s'il est vrai qu'il ait eu lieu. De grandes grâces et quelquefois le salut peuvent être attachés à cette consécration.

Je ne pense jamais sans reconnaissance à ce qu'a fait pour moi ma tante Glady après mon baptême ; c'est à elle que je dois, je pense, d'avoir été adopté par Marie, sans la protection de laquelle, emporté comme j'étais, que serais-je devenu ?

2

Lettre du Père Claudius Mayet à sa soeur Élisabeth, Paris, 2 janvier 1878. —
De l'original conservé aux A. G. Rome.

Cette longue lettre, écrite quarante ans après la mort de la Servante de Dieu, est l'un des documents les plus importants pour la connaissance de Mère Saint-Ignace. Le Père Mayet l'adresse à sa soeur Élisabeth qui lui avait demandé des détails très particuliers « de notre

bien-aimée et vénérée tante », chargée qu'elle était de les recueillir pour Mère Saint-Pothin, supérieure générale de la Congrégation de Jésus-Marie. Il exprime son regret que tant d'années soient déjà passées, que le frère et les soeurs de la Servante de Dieu soient déjà décédés et que ne vivent plus « M^{me} Jaricot, amie intime de ma tante », ni « la sainte M^{lle} Laporte, une vraie grande sainte et amie de ma tante... ».

Le Père Mayet dit qu'il n'a que peu à dire, mais que cherchant dans ses souvenirs « il est surpris et profondément édifié » de se rendre compte que sa tante *ne parlait jamais d'elle-même* et que cela explique « pourquoi elle a fait de si grandes choses pour Dieu ». Il parle de la bonté de Mère Saint-Ignace, spécialement à l'occasion d'une maladie de sa mère, et il dit que « le coeur de ma tante la fit revivre ». Une vive impression lui reste de son obéissance et il lui semble entendre encore la phrase qu'elle prononçait fréquemment : « avec la permission de M. Cattet ». Il décrit des scènes de famille intéressantes où la patience et la prudence de la future Fondatrice étaient mises à l'épreuve. Il laissa pourtant entrevoir que l'une des vertus qu'il a vu pratiquer par sa tante, et qui l'impressionna surtout, était la pauvreté.

Paris, le 2 janvier 1878

Ma très chère soeur,

J'ai reçu ta lettre hier soir et je commence dès ce jour à répondre, par ton canal, à ce que désirent de moi la très révérende Mère supérieure générale des Religieuses de Jésus-Marie et ses très honorées Soeurs et filles. Je ne trouve rien de si juste et de si légitime, dans les congrégations, que le culte des origines. Généralement parlant, on trouve, en remontant aux sources, bien des leçons, bien des grâces que Dieu y a mises en réserve, et pour ainsi dire cachées pour toute la suite des oeuvres qui en sont sorties.

Je te prie d'abord d'offrir tous mes sentiments de respect, de bien religieux intérêt en Notre-Seigneur, d'estime, de dévouement, à toutes les excellentes Soeurs de notre bien-aimée et vénérée tante, et en premier lieu à celle qui lui a succédé. Mon âge m'avertit que je ne dois plus en connaître aucune probablement, et ma longue (*et bénie*) infirmité de 39 ans m'a toujours privé, comme prêtre, de donner à leur sainte maison les témoignages du respectueux et vif intérêt que je lui porte. Mais de mon tombeau où Dieu me tient enterré vivant, j'ai toujours suivi avec un sentiment ému et très reconnaissant les progrès et les apostolats de l'oeuvre, et j'en bénis de tout mon coeur Jésus, Marie, sans oublier celui qu'on ne peut séparer de cette divine compagnie, Joseph. Aimable trinité

de la terre, sois favorable aux bonnes Soeurs vivant sous le manteau de Notre-Dame de Fourvière et partant de là, comme des pigeons voyageurs, pour aller porter au loin la vraiment seule bonne nouvelle qu'il y ait en ce monde : l'amour de Jésus et de Marie !

C'est un peu tard pour recueillir les souvenirs se rattachant à notre chère tante. Notre très aimée mère, oncle Louis, M^{lle} Jaricot – amie intime de ma tante –, la sainte M^{lle} Laporte – belle-soeur de M. Serre, une vraie sainte, grande amie de ma tante –, et tant d'autres qui furent ses contemporains ne sont plus. Je ne sais pas même s'il en existe encore. Si les Soeurs n'ont pas cherché plus tôt, ce que j'ignore, elles trouveront très peu à glaner. Il y aurait certainement d'émouvants épisodes relatifs à la Terreur, au siège de Lyon, à l'incarcération et à l'assassinat de ses deux frères par les Jacobins, à ce que la tante a dû faire pour eux.

Personnellement, je n'ai rien à dire, rien, presque rien. Tu le verras par la suite de cette lettre.

Une seule chose me frappe extraordinairement depuis hier. Feuilletant dans ma mémoire pour me rappeler tout ce que ma tante aurait pu me confier, me raconter, me dire soit d'elle, soit de l'oeuvre et de sa Communauté, soit de toute autre chose la regardant elle-même, surtout lorsque le bon Dieu par la miséricorde toute-puissante de Marie m'eut ramené à lui en 1827, surtout lorsque j'entrai au Grand Séminaire en 1829-1830, surtout lorsque j'ai été prêtre en 1836, je suis profondément surpris et édifié en me disant ce que je n'avais jamais su, vu, ni remarqué jusqu'au 1^{er} janvier 1878. *Mais elle ne parlait jamais d'elle !*

Et je m'explique pourquoi elle a fait de si grandes choses pour Dieu. Cela m'a remis en l'esprit ce qui est arrivé à la Visitation de Lyon, lorsque les filles de saint François de Sales, peu avant sa mort, lui présentèrent un papier disant : « Père, écrivez ce que vous désirez le plus de nous », et qu'il écrivit avec une attention extraordinaire ce seul mot : *humilité*.

En ce qui me concerne, j'ai appris qu'à mon baptême (elle était ma marraine), elle me fit offrir à la Très Sainte Vierge, m'offrit, me consacra à elle, probablement à son autel. J'ai souvent pensé que je devais à cet acte toutes les grâces dont je suis redevable à la toute-puissante miséricorde de la Très Sainte Vierge, et qui seront l'objet de ma reconnaissance pendant toute l'éternité, spécialement

celle du 27 janvier 1827, dont j'ai évoqué quelque chose ci-dessus. Je crois qu'on assurerait le salut de beaucoup d'enfants si, immédiatement après leur baptême, on les consacrait à la Très Sainte Vierge, à son autel. C'est une Mère : elle se souvient de tout.

Je ne dis rien de ses bontés pour nous (tu les connais comme moi), de sa tendresse particulière pour notre mère qui la méritait si bien, et dont elle fut la grande consolatrice dans une maladie très longue et très dangereuse qu'elle eut en 1823 environ. C'est, je crois bien, à sa délicate amitié pour elle, autant qu'aux prières du prince de Hoenlowe, que nous devons de l'avoir conservée. Le cœur de ma tante la fit revivre.

Mais, pour autant que je m'en suis aperçu, la Mère Ignace ne faisait jamais rien qui fut en dehors de l'ordre commun sans la permission expresse du père spirituel, épiscopal de la maison, M. Cattet, v. g. Il me semble que j'entends encore ce mot : « avec la permission de M. Cattet ». Il est juste d'ajouter que notre cher père Mayet rendait bien des services temporels à la Communauté.

Je n'ai plus que des souvenirs confus, comme ceux qui se rattachent à l'âge de 6, 7, 8, 9 ans, où l'on entend sans entendre, où l'on voit sans voir, sans se rendre compte.

Quand mon père, avec un petit air ironique mais aimable, lui disait : *Madame l'Abbesse*, il me semble encore la voir d'ici tout embarrassée, rougissant, souriant à demi, ne répondant rien, continuant à faire tourner ces petits bâtons avec quoi les femmes font des dentelles. C'était, sans doute, l'époque où elle pensait à sa fondation et se préparait à nous quitter. Je n'ai rien compris alors à ces petites scènes, mais elles me sont restées dans l'esprit, avec l'aspect que je viens de reproduire. De là, je peux conclure qu'elle a dû subir bien d'autres pointes au-dedans, et surtout bien d'autres pointes au-dehors, non point aimables comme celles de mon père, mais insultantes et humiliantes; en un mot, qu'on a bien dû se moquer de cette petite (quoique grande de taille) M^{lle} Glady Thévenet voulant se faire fondatrice de Congrégation ! Cela a dû être le thème des belles langues du quartier. On ne fait pas cela sans être moquée, honnie... Bon fondement.

Peu après, l'étourdi neveu vit un jour sa tante établie dans un petit appartement de rien du tout, à l'endroit où est maintenant la tour Pitrat, en compagnie

d'une personne d'apparence très commune (M^{lle} Jallade, je crois, soeur du missionnaire des Chartreux qui, ce me semble, n'a pas été jusqu'au bout) et peut-être d'une autre personne. Tout cela était pauvre, bien pauvre. Je n'y comprenais rien. Je ne cherchais pas à comprendre non plus. J'avais peut-être 7 ans, peut-être moins. Je crois n'avoir vu cela qu'une fois. Du reste, je me sentais fort peu de goût pour cette tante naturellement très sérieuse, qui me morigénait souvent à cause de mon caractère et de mes diableries, tandis que la grand-maman Thévenet, qui savait si bien me gêner, avait toutes mes préférences. Plus tard, quand j'ai été au bon Dieu, non pas toutefois autant que je devrais et voudrais être à lui, j'ai compris que l'oeuvre a été bâtie sur le rien, sur la pauvreté, qui est le vrai fondement, le fondement nécessaire de toute oeuvre de Dieu. Et aujourd'hui que je suis prêtre et religieux, et qu'à défaut d'autre mérite j'ai le pauvre petit mérite d'être bientôt septuagénaire, je me permets, comme neveu et disciple de leur Mère, et comme un frère qui les respecte et estime beaucoup, je me permets de dire aux Mères et Soeurs de Fourvière : Continuez à aimer beaucoup la pauvreté, la sainte pauvreté, à avoir l'esprit de pauvreté. « Les murs qui se séparent de leurs fondements tombent, disait sainte Chantal, et les Congrégations qui se séparent de l'esprit de pauvreté tombent en ruines. » Notre vénéré Fondateur, peu avant sa mort, écrivait dans notre Règle, dont *il s'est occupé 50 ans* : « Oh ! avec quelle grande sévérité Dieu punira ceux qui, en restreignant la pauvreté, renverseraient le mur et la citadelle de la discipline religieuse et ouvriraient ainsi une voie à tous les abus et à tous les vices dans la Société. » Je traduis littéralement le latin. Et je tremble en pensant aux malédictions qu'il donnait à l'esprit contraire. Que les bonnes Soeurs de Jésus-Marie obtiennent donc à leurs frères, les Maristes, d'être bien fidèles sous ce rapport aussi à l'esprit de Marie. Et luttons à qui aimera le plus la pauvreté. Mais je m'oublie, peut-être mal à propos ; demande pardon pour moi à la Mère et à celles de ses filles et Soeurs qui me liront ou t'entendront lire.

Dans ces souvenirs de première enfance, j'ajoute qu'il a pu se glisser quelques inexactitudes.

En voici quelques autres du même genre qui me viennent d'ouï-dire, de demi-mots, et qui ont rapport à la famille de la Mère Ignace.

Pendant la Terreur, la tante, jeune alors, se serait déguisée en *soldat* pour aller dans les prisons et sauver un M. de... dont j'ai oublié le nom.

Le tremblement de tête nerveux et continu que nous lui avons toujours vu lui est venu par suite des scènes de la Terreur, des horreurs de cette époque.

Ses 2 frères avaient soutenu le siège de Lyon en se battant vaillamment contre les Jacobins.

Quand M. de Précy et les soldats abandonnèrent la ville, les citoyens qui avaient combattu avec lui... (tu sais le reste).

C'est probablement la tante qui leur portait des vivres dans leur prison; je le suppose sans le savoir.

Ils partagèrent avec un prêtre prisonnier qui n'avait pas ce qu'il lui fallait et qui, en échange des aliments qu'il en recevait, leur procura la vie éternelle. Car, quoique bien honnêtes suivant le monde, ils étaient, je crois, un peu philosophes, comme presque tous les jeunes gens de cette époque. Tu as leur lettre à leur mère à ce sujet.

En allant au supplice, ils passèrent devant leur domestique. « Baisse-toi, comme ramassant quelque chose, et prends dans nos souliers une lettre pour notre mère. » Celui-ci se désolant et voulant donner une marque de sympathie à ses maîtres, l'un d'eux lui dit dans une tendre colère : « Tais-toi, malheureux, tu vas te perdre. » La compassion était un crime digne de mort devant les tyrans.

Ils furent mitraillés aux Brotteaux. Il y a eu aussi un autre membre de la famille qui a été guillotiné, M. Guyot, oncle, je crois. Le crime de celui-là était d'être riche. La mère de la Mère Saint-Ignace était une demoiselle Guyot. Un des Guyot a été échevin de la ville. Le père de notre tante, à ce qu'il me semble avoir entendu dire, était fils d'un aubergiste de Seyssel, Seyssel-France, je crois, et non Seyssel-Savoie. Il eut de grandes épreuves de fortune, occasionnées peut-être par le luxe de notre grand-père qui voulait marcher à l'égal des parents de sa femme. Elle demanda séparation de biens, se mit dans le commerce, éleva toute sa famille, 4 filles, 3 garçons. Notre tante Glady dut la seconder, car c'est la seule, avec notre mère, que j'ai vue encore aux côtés de la bonne maman quand j'avais 7 ou 8 ans environ. Notre grand-père était là aussi, bien vieux, bien bon.

Après la Terreur. – Quand la France respira un peu, il y eut une réaction. La famille connaissait le Lyonnais qui avait dénoncé les deux oncles aux farouches proconsuls ; elle refusa de donner son nom, pour pratiquer *le pardon des injures*. Il y aurait eu, je crois, peine capitale. Quelle part eut la tante à cette noble et chrétienne détermination ? Je l'ignore.

Un mot relatif au schisme. – Un vicaire général, *intrus* de l'archevêque intrus (Lamourette, sans doute), ayant demandé à M^{me} Guyot (une parente, j'ignore le degré) d'ouvrir son salon à une assemblée de charité, « Vous pouvez, répondit-elle, aller tenir vos assemblées à l'ombre de l'arbre de la liberté. »

Voilà, ma chère Élisabeth, tout ce que je puis dire de notre tante ; c'est un vrai salmigondis, et pour le fond et pour la forme. J'aurais peut-être mieux fait de me taire. Je doute qu'on puisse trouver là quelque chose à prendre. Mais le respect, l'estime, la bien religieuse affection que je porte à cette chère Congrégation, *notre parente – et ma soeur à moi* comme prêtre et religieux – m'ont engagé à faire acte de bonne volonté et à obéir à la demande qui m'était adressée, et sur-le-champ.

Je te prie, ma chère Élisabeth, de recommander instamment aux prières et aux sacrifices de la très révérende Mère supérieure, et par elle à toutes les bonnes Soeurs, une chose extraordinairement importante pour la gloire de Dieu, de Marie et le bien des âmes. Je ne fixe rien de peur de ne pas demander assez. Je m'en remets à leur générosité et à leur zèle. Et c'est surtout *ce cri du coeur* qui nous suit *partout*, qui sort des âmes au milieu de toutes les actions du jour, que je réclame ; ce cri du coeur tel que le poussait Moïse quand Dieu, voyant qu'il allait être vaincu, lui disait : « Laisse-moi, je veux punir ce peuple », tel qu'il s'élançait de la poitrine de David jusqu'à Dieu et forçait le Seigneur d'avancer l'Incarnation *à cause de la prière de son seul Serviteur* – et d'avancer mes remerciements avec l'hommage de mon respect en J. M. J. pour les épouses de Jésus-Christ.

A toi, tous mes sentiments de frère et de prêtre dans les Saints Coeurs,

Claudius M. Mayet, S. M. p.p.

P-S. Je me figure que, dans le ciel, ma tante fait les vœux les plus ardents pour le rétablissement de cette *Providence* qu'elle aimait tant, et qui a été le premier objet de son zèle, de ses efforts, de ses espérances. Je n'ai pas su ni quand, ni pourquoi on l'a supprimée, ni pourquoi on ne l'a pas rétablie.

Dispense-moi de me relire. Si dans mes souvenirs il y a quelque chose d'inexact, rectifie-le.

3

Extrait d'une lettre du Père Claudius Mayet à Julie Maurin, auteure de diverses oeuvres concernant Pauline Jaricot, Paris, le 8 mai 1889. – Procès informatif, p. 64 v°.

Le Père Mayet remercie Julie Maurin de l'Almanach et de deux ouvrages sur Pauline Jaricot, qu'elle lui a envoyés et dont la lecture lui a été bienfaisante. Il dit que, nonobstant ses quatre-vingts ans, il se rappelle les personnages, les lieux et les événements évoqués par l'auteure et dont il a été témoin. C'est alors qu'il parle de la Servante de Dieu et de ses deux frères fusillés ; il fait allusion au Père Wurtz et émet l'hypothèse erronée que celui-ci aurait pu être le prêtre qui reçut la dernière confession des frères Thévenet (Doc. II, p. 11) ; il donne quelques détails sur la jeunesse de la Servante de Dieu qui ne nous sont donnés dans aucun autre témoignage.

Cette lettre, jointe à d'autres écrits, a été présentée au procès diocésain de Lyon par le témoin, Auguste Molin, alors (1926) archiprêtre de la paroisse St-Pothin. Il dit les avoir transcrits du « dossier de Pauline Jaricot que je possède par l'héritage de M^{lle} Julie Maurin, son biographe ».

Ce mois de Marie, 1889

C'est que, chère soeur, vos deux lettres et votre pauvre Almanach m'ont replongé tout entier dans la lecture des *Souvenirs d'une amie* et de la *Vie de Marie-Pauline Jaricot*. Vous verriez sur ma table ces trois volumes avec force signets. Ils me font tant et tant de bien ! J'y reviens sans cesse. La vue de cette grande âme qui sera, bien sûr, un jour sur les autels (*ce à quoi Dieu l'a destinée, je pense, et la rencontre de saintes et votre ouvrage*) ; la vue de cette sainte, dis-je, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle dit et écrit, de ce qu'elle souffre, me transporte et m'excite autant qu'elle me fait rougir. Puis, je me trouve en pays de connais-

sance, car je suis de Lyon. Une foule de personnes, de lieux, d'événements dont s'occupe votre plume sont présents à mes 80 ans soit par oui-dire, soit par le témoignage même de mes yeux. Comme le père de Pauline, mes deux oncles maternels faisaient partie de l'héroïque armée des défenseurs de Lyon en 1793, (fusillés après le siège par ceux dont on célébrait hier le glorieux centenaire dans toute la France). Le nom de M. Wurtz a retenti longtemps à mes oreilles de diverses façons. Avant d'aller à la mort, mes deux oncles purent faire dire à ma grand-mère, pour la consoler, qu'ils avaient pu trouver en prison *un prêtre*. C'était peut-être ou probablement M. Wurtz, – *vous me l'apprenez* –, envoyé de Rome par Dieu à cette fin. Ma tante, ma marraine, était amie de M^{lle} Jaricot. Je suppose que, comme elle aussi, elle fut un peu mondaine dans sa première jeunesse, se déguisant en soldat pour aller dans les cachots sauver son fiancé ou prétendant. Puis je la vois, moi âgé de 5 ans environ, se costumer aussi pour Dieu en je ne sais quoi, se retirer de la famille, aller habiter une espèce de grenier avec une fille du peuple, soeur d'un prêtre, à la risée de bien du monde, et... (voici la partie du bon Dieu), devenir la *fondatrice de la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie*. J'avais su, par un compagnon de l'abbé Jaricot, les grandes vertus de ce prêtre admirable, les abominations de cet Hôtel-Dieu au sujet des pauvres arrivantes, abomination que la plus vulgaire décence défend même de spécifier : *son martyre*. Tout me porte à dire *son martyre*. Nous le saurons un jour, je l'ai regardé comme *empoisonné*. Quoi d'autres choses, que d'autres noms, que d'autres souvenirs je retrouve dans vos intéressants livres !...

DOC. XXVI

TÉMOIGNAGE DE LA RENOMMÉE DE SAINTETÉ de la Servante de Dieu de 1868 à 1896. —
Des documents mentionnés ci-après.

Dans ce document, nous avons recueilli divers témoignages concernant le renom de sainteté de la Servante de Dieu, depuis 1868 jusqu'à la publication de *l'Histoire* en 1896. Durant cette période, dont les premières années correspondent au généralat de Mère Saint-Pothin (1867-1885), on note la préoccupation de cette dernière, maintes fois exprimée dans ses lettres, de prendre en considération les vertus héroïques de la Fondatrice et l'esprit éminemment religieux de la première génération. La politique antireligieuse menée en France, l'extension que prenait la Congrégation et la difficulté de communication à cette époque,